

RASSEMBLEMENT

VENDREDI 4 SEPTEMBRE 18H30

Place Pey Berland

En Gironde et ailleurs, des droits pour les mineur.e.s exilé.e.s !

Depuis des années, partout en France, les mineur.e.s exilé.e.s en situation d'isolement (dits MNA, pour Mineurs Non Accompagnés) sont laissé.e.s à la rue par les autorités dans l'attente de la reconnaissance définitive de leur minorité par le juge des enfants. En effet, après une brève et incomplète prise en charge au moment de leur arrivée et durant le temps de leur évaluation par les services départementaux, ils et elles sont expulsé.e.s des hôtels dans lesquels le département les loge, sous prétexte que rien ne prouverait leur minorité.

En Gironde comme ailleurs, les évaluations sont faites à la va-vite suivant des critères fluctuants, arbitraires et discriminatoires et le travail des évaluat.eur.ice.s consiste principalement à retarder au maximum l'entrée des jeunes dans le dispositif de protection de l'enfance, quitte à les décrire sans preuve comme menteur.se.s ou suspect.e.s potentiel.le.s plutôt que de les considérer comme des enfants.

Les pouvoirs publics se renvoient la balle et se déchargent totalement sur les associations et les militant.e.s qui tentent, tant bien que mal, d'aider ces jeunes en errance dans leurs démarches administratives et de leur fournir de quoi se loger, se nourrir, vivre.

Cette situation ne peut plus durer ! Le Département et l'Etat doivent prendre leurs responsabilités et proposer des conditions d'hébergement et d'accueil adaptées pour l'ensemble des mineur.e.s, y compris en recours. C'est pourquoi nous exigeons :

- La prise en charge des mineur.e.s dès leur arrivée et jusqu'à l'épuisement de tous les recours possibles, et par conséquent la mise en place de moyens à la hauteur des besoins.
- Des conditions d'hébergement dignes mais également un accès à l'éducation pour toutes et tous, y compris les jeunes en recours.
- La fin immédiate de ce système d'évaluation arbitraire et discriminatoire et une gestion directe par le Département d'un service d'Accueil des Mineur.e.s - la délégation de service n'étant qu'une manière de réaliser des économies.
- Le recrutement de traduct.eurs.ices compétent.e.s, pour l'accueil de chaque jeune, même s'ils/elles sont originaires d'un pays francophone car cela ne signifie pas qu'ils/elles maîtrisent le français tel qu'il est parlé dans les administrations.

Au-delà de la situation des mineur.e.s exilé.e.s, c'est l'ensemble des politiques anti-immigration et néocoloniales des pays européens, qui continuent de semer la guerre et la misère hors de leurs frontières, qu'il nous faut combattre.

Personne n'est illégal !

Régularisation de tou.te.s les sans-papiers ! Abolition des frontières !

à l'appel des habitant.e.s et militant.e.s du Kabako, lieu de vie et de lutte des mineur.e.s exilé.e.s à Bordeaux